

ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER DE GIONNE

Réunion publique : intégration de l'écoquartier Baudens dans la ville (Roland GRUNCHEC secrétaire)

J'interviens au nom de l'association des Riverains du quartier de Gionne, dont la présidente est Dominique LOISON.

Cette association a été créée en 2008, à la suite de décisions en matière d'urbanisme et de voirie qui n'étaient pas justes, pas acceptables par les riverains.. (Actuellement près de 200 familles soutiennent notre action)

En fait nous sommes là pour rappeler aux décideurs, que derrière leurs projets d'urbanisme , il y a des hommes, des familles, et qu'il faut les respecter, les écouter.

Depuis deux ans nous nous sommes rapprochés de l'association Baudens parce que nous estimons que **ce projet de l'écoquartier Baudens, aura un très gros impact sur le tissu urbain alentour.**

Lors de la dernière réunion publique dont le thème était pourtant l'intégration de l'écoquartier Baudens dans la ville, vous nous avez présenté longuement les partenariats que vous avez établis (Ensib, lycées, collège Jean Renoir...) mais vous n'avez rien dit sur l'intégration dans le quartier. Nous le déplorons.

Et pourtant l'écoquartier c'est 450 logements et 5000 m2 de services. C'est l'équivalent d'un village de 1000 habitants. C'est approximativement 5 à 600 voitures. (dans un quartier fait de petites résidences)

Il est traversé par un seul axe de circulation et la place de la voiture y est volontairement réduite.

Bien sûr c'est un projet novateur avec un habitat écologique et des logements basse consommation . Nous ne pouvons qu'y adhérer

Malheureusement s'il n'y a pas une intégration harmonieuse de l'écoquartier dans la ville, votre projet risque d'être un échec.

Ce soir, nous demandons publiquement que toutes les parties prenantes s'assoient impérativement autour d'une même table pour élaborer un véritable projet d'intégration de cet écoquartier dans la ville.

Le Conseil Général Monsieur Yan GALLUT, la SEM Territoria l'aménageur, Monsieur TANTON Bourges Plus, Madame Fenoll Maire adjoint en charge de l'urbanisme, Monsieur BLANC maire adjoint en charge de la voirie, les riverains, les lycées et écoles, les commerçants de la rue Jean Baffier)

Ce projet doit répondre à deux questions :

- **comment faciliter l'accès à cet écoquartier sans voiture?**
- **comment adapter cette volonté de réduire la place de la voiture dans l'écoquartier sans reporter le problème sur les rues environnantes ?**

Comment faciliter l'accès à l'écoquartier sans voiture :

- **Cela suppose d'organiser une desserte performante par les transports en commun, (en particulier entre la place Seraucourt et l'écoquartier. (Pas de projet connu)**
- **Cela suppose de créer des pistes cyclables sécurisées, sur site propre, entre le quartier et le centre-ville.(pas de projet connu)**
- **Cela suppose d'avoir un réel projet de circulation autour du quartier qui tienne compte des flux de circulation et des difficultés d'accès au Bd Joffre aux heures de pointe. (en 2010 la rue Abbé Moreux a été réhabilitée sans tenir compte de l'écoquartier) (ceci prouve qu'il n'y a aucune concertation).**

En ce qui concerne la place de la voiture dans cet écoquartier,

la volonté de réduire le nombre de place de stationnement n'est pas compensée par des solutions alternatives. (Par des stationnements en marge du quartier par exemple : parkings mutualisés).

Combien de voitures vont converger à terme vers cet écoquartier. Pas de réponse. 600 véhicules ?

- Possibilités de Parking autour de l'écoquartier. Rue Ranchot, Abbé Moreux et Avenue Gionne ? Le stationnement sur l'avenue de Gionne devait initialement être régulé. les dernières informations ne le confirment pas (Donc pas de projet bien établi)
- llôt 7 et 8 : 110 logements sont prévus, (au lieu de 130 initialement mais avec moins de place de stationnement) il y aura une place de stationnement par appartement.
- llôt 3 : Il est prévu 3 bâtiments (31 appartements) et pôle emploi (72 employés) Ils se partageront 71 places de stationnement. Et les demandeurs d'emploi, où stationnent-ils ? Cela représente une centaine de personnes par jour avec des sessions d'information qui regroupent une trentaine de personnes. (Ce problème n'est même pas abordé).
- Le peigne de l'ancien hôpital doit être occupé par des services mais des appartements peuvent y être aménagés. Pas de parking souterrain possible. Seules 24 places sont prévues devant la cour d'honneur et un parking silo avec des emplacements privatifs.

Ne pas prendre en considération toutes ces questions c'est de l'inconscience .

S'il n'y a pas de solution pour réduire la place de la voiture ? Il faut réduire la surface construite.

Un tel projet d'urbanisme ne relève-t-il pas d'une enquête publique préalable A-t-elle été réalisée ?

Nous sommes en tout point d'accord avec Frédéric GUINOT qui est intervenu avec beaucoup de détermination lors de la dernière réunion publique. Et plus que jamais nous nous battons en partenariat avec l'association Baudens et Monsieur MORIN son président, pour défendre ses idées.

Il est urgent de repenser ce projet dans sa globalité, si vous voulez l'adhésion des riverains et que ce projet soit viable.

Dans toutes les réalisations d'écoquartier en Europe ou dans certaines grandes villes en France, la réussite du projet a toujours été conditionnée par son intégration dans la ville et dans le quartier.

Il est maintenant indispensable de participer à une réflexion de tous les acteurs et nous attendons de nos élus concernés une réponse rapide.

Les riverains du quartier de Gionne - 5, allée des Pyrénées 18000 Bourges
riverains.gionne@orange.fr